

Liste des documents nécessaires pour une procédure de **divorce par consentement mutuel**

- Copie du livret de famille (extrait de mariage, pages relatives aux enfants et la page suivante)
- Copie intégrale de l'acte de mariage datant de moins de 3 mois
- Copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des époux datant de moins de 3 mois
- Copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des enfants datant de moins de 3 mois
- Copie du contrat de mariage (le cas échéant)
- Copie de la pièce d'identité de chacun des époux
- Copie de la carte d'immatriculation à la sécurité sociale (carte vitale ou relevés de droits)
- Noms et adresses de l'employeur de chacun des époux
- Deux dernier avis d'imposition du couple
- Trois derniers bulletins de salaire et bulletin de salaire du mois de décembre ou relevés de situation ASSEDICS pour chacun des époux
- Derniers avis de notification de droits de la Caisse d'allocations familiales (le cas échéant)
- Justificatif de domicile (facture Edf ou Téléphone de moins de trois mois)
- Copie des contrats de prêts en cours et de leur tableau d'amortissement (le cas échéant)
- Justificatifs des crédits à la consommation (le cas échéant)
- Copie des titres de propriété immobiliers (le cas échéant)
- Une déclaration sur l'honneur de l'état de ses revenus et patrimoine, en cas de demande (ou de révision) de prestation compensatoire